



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

hôtellerie et restauration

Question écrite n° 102168

Texte de la question

M. Alain Rodet appelle l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur les risques que font peser sur les secteurs de l'hôtellerie et de l'immobilier les plates-formes numériques de réservation. Ces plates-formes occupent désormais de fortes positions sur les marchés des locations saisonnières tout en s'exonérant des obligations que la loi impose aux professionnels régulièrement immatriculés exerçant le même métier. En conséquence, il souhaite connaître les mesures qu'il envisage de prendre pour établir des règles de concurrence loyales.

Données clés

Auteur : [M. Alain Rodet](#)

Circonscription : Haute-Vienne (1^{re} circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 102168

Rubrique : Tourisme et loisirs

Ministère interrogé : Économie et finances

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [24 janvier 2017](#), page 440

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)